

**Règlement du Concours Régional d'Auteurs 2008**

**PARTICIPANTS** : Tous photographes amateurs des départements de l'UR 21 Haut-Rhin, Bas-Rhin

**PRESENTATION** : Photos papier, format libre, mais présentées sur support léger de 30/40 cm. Ne seront pas acceptées les photos sous verre ou encadrées.

Chaque photo portera au dos, en haut et à gauche, une étiquette reprenant :

Le nom et l'adresse de l'auteur

Le titre de la série

Le numéro d'ordre dans la série

Le numéro de la Carte Fédérale

(pour les détenteurs de celle-ci)

Un bordereau accompagnera l'envoi.

Une copie du bordereau sera adressée au commissaire responsable du concours :

**Geneviève PIXA  
12 rue de Flexbourg  
67 800 HOENHEIM**

Chaque auteur pourra participer avec 1 ou 2 séries, de 6 à 8 photos chacune, en noir et blanc, couleurs ou mixte

**SUJET** : Libre, pas de thème imposé.

***Chaque série devra être présentée de façon à assurer un ensemble cohérent, tant au niveau du contenu que la présentation***

Réception des œuvres :

**IMPERATIVEMENT AVANT  
le 15 avril 2008**

adressées à :

**Monsieur Daniel VAUTHIER  
7, Impasse du BISET  
57100 THIONVILLE**

Le jugement sera assuré par des membres du

**Photo-Club SNCF THIONVILLE/YUTZ**

Le classement sera effectué au titre de la série complète, et non photo par photo.

Le jury, en justifiant son choix, classera par ordre décroissant de préférence, les séries qui lui seront soumises. Il attribuera :

3 prix en catégorie Noir et Blanc

3 prix en catégorie Couleur ou mixte

**ORGANISATION APRES JUGEMENT** :

Les résultats seront communiqués aux Clubs et aux individuels, dans les meilleurs délais.

La remise des prix aura lieu au cours de l'Assemblée Générale de l'Union Régionale Alsace UR 21, le 17 mai 2008. Les photos seront retournées dans les clubs avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Les premiers prix paraîtront dans la revue fédérale, France Photographie.

**LITIGES** : Si litiges il y a, ils seront tranchés, par les membres du bureau de l'UR 21 et le commissaire responsable du concours.

**PARTICIPATION** : Gratuité pour tous les photographes à jour de leur cotisation fédérale ainsi que pour les moins de 25 ans.

**Autres auteurs : 5 €** pour 1 ou 2 séries

Chèque à l'ordre de l'Union Régionale photo Alsace, joint au bordereau adressé au commissaire responsable du concours.

**EXPEDITIONS DES ŒUVRES** vers le lieu du jugement, aux frais des Clubs ou des auteurs.

Commissaire Responsable du concours pour l'UR 21 :

**Geneviève PIXA**  
[ggpixa@estvideo.fr](mailto:ggpixa@estvideo.fr)

Bordereau de participation (peut être photocopié)

NOM Prénom Adresse E mail Club N° carte FPF			<i>Réservé organisation</i>
Noir et blanc	Couleur ou mixte	Titre de la série (en caractères d'imprimerie)	

NOM Prénom Adresse E mail Club N° carte FPF			<i>Réservé organisation</i>
Noir et blanc	Couleur ou mixte	Titre de la série (en caractères d'imprimerie)	

NOM Prénom Adresse E mail Club N° carte FPF			<i>Réservé organisation</i>
Noir et blanc	Couleur ou mixte	Titre de la série (en caractères d'imprimerie)	